

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250124_P_020
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Marie-Charlotte ABRIAL » intervenante communication gestuelle pour la mise en place d'ateliers d'interaction ludique Eveil et Signes destinés aux jeunes enfants et assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du Territoire

Le Président,

N° 20250124_P_020

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Marie-Charlotte ABRIAL
Intervenante communication gestuelle
4 rue des Amandines
42340 VEAUCHE

Pour des ateliers d'interaction ludique Eveil et Signes en faveur des enfants et assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire.

Dates : Du mois de Février au mois de Juin 2025

Durée : 8 Séances sur les Relais Petite Enfance du territoire

Lieu : Relais Petite Enfance d'Aurec sur Loire, Pont Salomon, Saint Didier en Velay, Saint Just Malmont

Montant : 1648€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 24 janvier 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250124-20250124_P_020-AU
Reçu le 30/01/2025